



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E208893

VALABLE JUSQU'AU 17/03/2027

ÉDITÉ LE

05/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1998

Forme juridique : EIRL  
DEPUIS LE 19/02/2026

Capital : 0

Raison sociale : GERMANAUD PHILIPPE

Sigle : GERMANAUD PHILIPPE  
23 RUE BRAILLE  
87000 LIMOGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 87000

Siret : 414 866 921 00011

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 6114091

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 187092530 R - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 187092530 R - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 86 97 16 27

Portable : 06 86 97 16 27

Fax :

Site Internet :

E-mail : philippe.germanaud@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GERMANAUD PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 18/03/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 18/03/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 24/06/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 24/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.